

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 25 juin 2019

CONSIGNES SUITE AU REPORT DES ÉPREUVES ÉCRITES DU DNB

Compte tenu de l'intensité de la canicule qui touche une partie du territoire métropolitain, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, en accord avec le Premier ministre et la ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé le report des épreuves écrites du Diplôme National du Brevet pour la France métropolitaine. Les épreuves se dérouleront les 1er et 2 juillet.

L'ensemble des chefs d'établissement des académies normandes a reçu les informations relatives à l'organisation de ce report.

Information des candidats

Les élèves recevront leurs nouvelles convocations dès ce soir via leur établissement. Les élèves sont convoqués à l'identique : même lieu, même ordre des épreuves. Seule la date sera modifiée. Les élèves qui se présenteraient munis de la convocation initiale seront acceptés. Les candidats individuels recevront leur nouvelle convocation par messagerie électronique.

Les élèves qui ne pourront pas être présents pour passer l'examen du DNB les 1er et 2 juillet pourront sous certaines conditions, passer l'épreuve à la session de septembre, les 16 et 17 septembre. Les familles concernées doivent :

- en informer l'établissement
- compléter un formulaire fourni par l'établissement, qui indiquera les pièces justificatives à produire.
Outre les motifs réglementaires, à titre exceptionnel, les motifs liés à des départs pour raison familiale, séjour linguistique, seront acceptés sous réserve que des justificatifs (par exemple, des titres de transport) soient produits.

Nouveau calendrier

- Lundi 1er juillet

Français 1ère partie 9h00 - 10h30 (grammaire et compétences linguistiques- compréhension et compétences d'interprétation- dictée)

Français 2ème partie 10h45 - 12h15 (rédaction)

Mathématiques 14h30 - 16h30

- Mardi 2 juillet

Histoire et géographie Enseignement moral et civique 9h00 - 11h00

Sciences 13h30 - 14h30 (physique-chimie - sciences de la vie et de la terre)

Langue vivante étrangère 15h00 - 16h30 (candidats individuels)

Fermeture/ouverture des collèges

Les chefs d'établissement peuvent, à titre exceptionnel, décider la fermeture des collèges les 27 et 28 juin, en concertation avec les rectorats et les collectivités territoriales. Les familles en seront informées.

La publication des résultats au DNB des académies normandes est maintenue au mercredi 10 juillet.

CONTACTS

presse@ac-caen.fr

Caen - Laure Cours-Mach 06 79 31 21 09

02 31 30 15 03

Rouen : Carole Fournier 06 15 63 05 30

02 32 08 90 95/92